



## 28 AVRIL 2011 JOURNÉE MONDIALE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : IL Y A URGENCE À TRAITER CE SUJET !!!

Depuis plusieurs années, on parle beaucoup des Risques Psycho Sociaux. Tout le monde y va de sa petite déclaration mais dans les faits, les salariés des Banques et Sociétés Financières n'ont pas vu beaucoup de changements puisque les facteurs de RPS dans notre profession sont nombreux : stress, surcharges et sous-effectifs, incivilités, harcèlements...

Au quotidien, les salariés des banques sont exposés, sans pour cela bénéficier d'accompagnements adéquats.

Pour ces raisons, la Fédération FO de la Banque et des Sociétés Financières œuvre depuis longtemps pour que les RPS soient réellement pris en compte dans notre profession.

A cet effet, nous avons été moteur dans la négociation d'un accord "incivilités" de branche signé en 2006 et renégocié en 2010. Il a pour objectif de prévenir, lutter contre les incivilités mais aussi d'accompagner et d'aider les salariés victimes d'agissements de cette nature.

FO Banques est également à l'origine de l'ouverture (en 2010) des négociations de branche dans la lutte sur le harcèlement et la violence au travail, cela après que FO ait signé l'accord inter-professionnel de branche en 2010 sur ces thèmes. Cet accord constate notamment que le harcèlement ou les violences au travail peuvent être les résultats des modes d'organisation de l'entreprise.

Ces mesures sont d'autant plus nécessaires et urgentes à mettre en place car nous assistons dans notre profession, malheureusement, à une recrudescence de

tentatives voire de suicides, et aucun établissement n'est épargné. Il y a peu encore c'était une directrice d'agence des Caisses d'Epargne qui, ne supportant plus ses conditions de travail, mettait fin à ses jours.

Ces situations sont inadmissibles ! Nous ne pouvons accepter que des salariés puissent tenter ou mettent fin à leurs jours parce qu'ils souffrent au travail.

Nous ne pouvons accepter que le travail puisse détruire la vie de certains salariés.

Pour FO Banques, il est important de restaurer de bonnes conditions de travail qui préservent la santé physique et morale au travail. Pour s'accomplir et se réaliser dans le travail, il ne s'agit pas de se détruire.

Les sources de Risques Psychosociaux sont de plus en plus présentes dans notre profession :

### Chantage et incertitude sur son emploi

Les suppressions d'emplois touchent la quasi totalité des banques et sociétés financières et aujourd'hui, nombreux sont les salariés qui ont des craintes quant à la pérennité de leur emploi.

### Changement de métier

Les établissements financiers sont sans cesse engagés dans des restructurations, les salariés ne reconnaissent plus le métier pour lequel ils avaient été embauchés. Les reconversions de force de salariés embauchés dans des emplois administratifs

vers des emplois commerciaux sont générateurs de stress et les accompagnements sont très insuffisants, voire inexistant.

#### Manque de reconnaissance

La non reconnaissance de leur travail au travers d'une évolution de poste ou non reconnaissance financière de leur investissement professionnel, conduit des salariés à un mal-être au travail. Bon nombre de salariés des banques ne voient malgré leur investissement sans faille, que peu ou pas d'évolution professionnelle s'ouvrir à eux. Les discours du type "estimez-vous déjà heureux d'avoir un poste..." fleurissent dans les entreprises du secteur financier.

#### Pression aux objectifs

L'avidité des actionnaires ou des dirigeants augmente sans cesse les objectifs des commerciaux, sans pour cela leur donner les moyens (effectifs, formation, matériel) de les réaliser. Là encore, les conditions de travail se dégradent gravement. Il n'y a rien de pire que d'avoir des objectifs sans avoir les moyens de les atteindre, avec certaines hiérarchies qui vous font porter la responsabilité de ne pas y

arriver (VOUS êtes mal organisé, VOUS devez VOUS impliquer plus, VOUS devez justifier votre salaire...).

#### Harcèlement et violence

Nous vivons dans une société de plus en plus violente et le monde du travail n'échappe pas à ces transformations comportementales. Il devient malheureusement de plus en plus courant que les salariés soient agressés verbalement ou physiquement par un client, voire même un collègue ou une hiérarchie. C'est inadmissible et condamnable. Mais au-delà de cela, il est important de prévenir, lutter contre et combattre les conséquences afin que les salariés ne soient plus les victimes de cette montée de la violence dans nos professions.

Tous ces éléments contribuent au mal-être au travail et à la dégradation de la santé au travail des salariés.

Dans le prolongement de la **journée mondiale sur la santé et la sécurité au travail de l'OIT** (Organisation Internationale du Travail) **du 28 avril 2011** où la Confédération FO s'est clairement positionnée pour un soutien aux actions en la matière, la Fédération FO de la Banque et des Sociétés Financières appuiera ces démarches qui s'inscrivent dans la défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

La santé et la sécurité des salariés sont deux contreparties du contrat de travail. Pour la Fédération FO de la Banque et des Sociétés Financières comme le prévoit la réglementation, tout manquement des employeurs en la matière doit faire l'objet de rendus dans les instances CE, DP ou CHSCT et de mesures de protection envers tous les salariés au travail, juniors/séniors, hommes/femmes, administratifs/commerciaux, techniciens/cadres...

La Fédération FO de la Banque et des Sociétés Financières portera inlassablement des revendications qui s'inscrivent dans la lutte contre les atteintes à la santé physique et mentale des salariés de nos professions.